

## Association of Research Libraries Association des bibliothèques de recherche du Canada

### Chartre du projet

#### Groupe de travail sur le projet de mise en œuvre du Traité de Marrakech

Septembre 2020

##### *1. Nom du projet*

Groupe de travail sur le projet de mise en œuvre du Traité de Marrakech

##### *2. Objectifs*

- Déterminer et recommander les ressources nécessaires aux membres de l'ABRC et de l'ARL pour mettre en œuvre les mesures du Traité de Marrakech et respecter son engagement à améliorer l'accès aux œuvres et favoriser leur échange transfrontalier pour les personnes en situation de handicap.
- Concevoir et mener un projet pilote avec un petit groupe international de bibliothèques pour mettre à l'essai l'approche recommandée pour la mise en œuvre du traité.
- Recommander des mesures additionnelles pour corriger les lacunes soulevées par le projet pilote et ensuite élargir la mise en œuvre.

##### *3. Description du projet de Marrakech*

Le Projet de mise en œuvre du Traité de Marrakech de l'ABRC-ARL permettra de présenter les dispositions du Traité de Marrakech (TM) aux membres de l'ABRC et de l'ARL, d'offrir une explication claire du TM telle que promulguée dans chaque loi nationale, de former le personnel des bibliothèques du projet pilote sur la façon de mettre en œuvre le TM, de créer un plan de mise en œuvre pour faciliter l'application du TM dans un plus grand nombre d'établissements et de fournir du matériel accessible aux étudiants et aux professeurs.

##### *4. Portée du projet d'évaluation*

Les tâches du groupe de travail pour la mise en œuvre du Traité de Marrakech sont de concevoir le projet pilote, mettre celui-ci à l'essai et formuler des recommandations sur la mise en œuvre généralisée du TM.

##### *5. Chargées de projet, groupe de travail et responsabilités*

Chargées de projet : Susan Haigh, directrice générale de l'ABRC et Judy Ruttenberg, directrice principale de recherche et de politique de l'ARL.

Présidente du groupe de travail : Victoria Owen, chercheuse et praticienne en politique de l'information à la faculté de l'information de l'Université de Toronto, agente de programme invitée de l'ABRC et l'ARL.

Membres du groupe de travail :

- Gerald Beasley, bibliothécaire universitaire, Université Cornell, agent de liaison de l'ARL
- Pascal Calarco, bibliothécaire universitaire, Université de Windsor, agent de liaison de l'ABRC
- Julie Cardinal, directrice, Traitement documentaire et métadonnées, Université de Montréal
- Greg Cram, directeur, Droit d'auteur, permissions et politique de l'information, NYPL
- Meredith Fletcher, Gestionnaire, Échange de métadonnées, Bibliothèque et archives Canada
- Katherine McColgan, directrice, administration et programmes, ABRC
- Lisa O'Hara, bibliothécaire universitaire, Université du Manitoba
- Christine Oliver, Chef, Description des ressources et métadonnées, Université d'Ottawa

Équipe du projet pilote

À confirmer – bibliothèques participantes et spécialistes issus des groupes de travail

## **6. Gouvernance**

Le groupe de travail agit sous la direction du comité sur les politiques publiques de l'ABRC et du comité de plaidoyer et de politique de l'ARL par l'intermédiaire des agents de liaison de l'ABRC et de l'ARL.

## **7. Produits et calendrier du projet**

- Formation d'un groupe de travail – août 2020
- Séance d'information préliminaire pour les membres du groupe de travail – septembre 2020
- Réunions de travail mensuelles – à partir d'août 2020
- Plan du projet pilote, recrutement des établissements pour le projet pilotes – octobre à novembre 2020
- Mise œuvre du projet pilote, collecte de données, observations – janvier à juin 2021
- Examen et évaluation du projet pilote – juillet à août 2021
- Recommandations sur la mise en œuvre généralisée – septembre 2021

## **8. Risques et dépendances**

**Risque** : manque de soutien administratif sur le plan général pour garantir la disponibilité de ressources pour le groupe de travail et pour la réussite du projet pilote.

**Risque** : pression liée à la pandémie de COVID pour l'allocation de ressources ailleurs.

**Risque** : engagement de temps et d'effort indéterminé pour une mise à l'épreuve concluante.

**Dépendance** : les recommandations sur la mise en œuvre généralisée dépendent de la réussite du projet pilote.

### ***9. Résultats attendus***

- Les membres du groupe de travail et les participants au projet pilote comprendront clairement le Traité de Marrakech (TM), son application en vertu du droit national et son harmonisation avec d'autres signataires du TM.
- Un plan pour créer et partager des métadonnées afin de faciliter l'échange international d'œuvres.
- Un projet pilote qui permet l'échange transfrontalier d'œuvres et dont les résultats confirment ou améliorent la mise en œuvre dans d'autres établissements de recherche.
- Un plan de projet que d'autres établissements pourront suivre pour assurer la réussite de la mise en œuvre du TM.